



# Les mariages forcés. Conflits culturels et réponses sociales, Gérard Neyrand, Abdelhafid Hammouche et Sahra Mekboul, La Découverte, 2008, 309 p.

DANS **EMPAN** 2009/1 n° 73 , PAGES 173D À 178D

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1152-3336

ISBN 9782749210520

DOI 10.3917/empa.073.0173d

Date de mise en ligne : 05/06/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-empan-2009-1-page-173d?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour érès.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Notes de lecture

« Comment me vint l'écriture ? Comme un duvet d'oiseau sur ma vitre en hiver. Aussitôt s'éleva dans l'âtre une bataille de tisons qui n'a pas, encore à présent, pris fin. »

Paul Éluard, *La bibliothèque est en feu*.

Marie-José Colet est bien connue des lecteurs *d'Empan*. Depuis de nombreuses années, elle nous propose des notes de lecture toujours éclectiques, engagées et... passionnantes. Elle pourrait être notre bibliothécaire. À l'odeur du papier et du bois, elle ajoute son grain de nouvelles technologies.

« Lisez pour vivre », proposait Gustave Flaubert. Marc Alain Ouaknine écrit dans *Bibliothérapie* : « lire c'est guérir ». Aller à la recherche du « plaisir du texte » (R. Barthes) pour vivre une « coopération textuelle »... Marie-José Colet nous montre combien la lecture c'est tout cela pour elle. Elle nous ouvre les bras, et la plume, et la souris, et nous propose d'en faire autant. Poèmes, romans, philosophie, psychanalyse, éducation... cette papivore ne fait pas de différence tant pour elle l'acte d'écrire et celui de lire ont quelque chose de sacré et de profondément humain. C'est une façon de « résister » aux injustices, au désespoir. Un accès à la liberté de penser.

Elle vient d'écrire aux éditions érés un livre : *Madame, je veux apprendre à lire*, récit très personnel de la mise en place d'ateliers de lecture qu'elle anime auprès de publics en difficulté. Les éditions La Brochure (<http://la-brochure.over-blog.com>) ont publié récemment *La femme en retard*. Une autofiction de M.-J.Colet. Nous en proposerons des notes de lecture dans un prochain numéro. Écrites par d'autres bien entendu !

Pour l'instant, lisons celles qui suivent..

R. Puyuelo

## Flora Tristan

Dominique DESANTI

Hachette Littérature, 1972, 322 p.

*Sur la couverture du livre : Flora Tristan, la femme révoltée.*

*Elle aura un petit fils : Paul Gauguin*

*En quatrième de couverture : à sa fille Aline, « Je te jure de lutter pour toi, de te faire un monde meilleur. Tu ne seras ni esclave ni paria. Comment dit-on ? serment d'ivrogne, serment d'amoureuse. Eh bien, les serments faits à ce que l'on vient de créer, à ce qui sort de vous, on doit les tenir... »*

J'ai trois enfants, dont deux filles, et ces phrases me parlent, griffent mon nombril de femme.

J'ai beaucoup aimé ce livre sur une femme à qui sa simple vie ne suffisait pas, d'une femme qui toute sa vie a souhaité donner et rayonner sur les autres, d'une femme qui a souhaité influencer par son écriture et ses combats sur ses compagnes de misère et de solitude. J'ai beaucoup aimé ce livre qui m'a fait découvrir Flora Tristan, qui comme Hannah Arendt, ayant vécu pile un siècle avant elle, a parlé des parias, surtout des femmes parias, et a lutté pour que cela ne soit pas. Combat mot à mot à mener à travers les siècles, sans relâche. Et puis, comme au XXI<sup>e</sup> siècle, elle a créé en précurseur une association pour l'accueil des femmes étrangères. Flora Tristan, une femme passionnante et pionnière, entre Olympe de Gouges et George Sand (bien que différente de ces dernières), à découvrir sous la plume de Dominique Desanti qui donne envie, comme je l'ai fait, d'acheter l'œuvre monumentale de Flora Tristan : *Les pérégrinations d'une paria*.

Mais je vous laisserai découvrir le charme vivant de la plume de Dominique Desanti. Ce jour, je résumerai simplement pour ce dossier d'*Empan* sur les violences conjugales quelques pages qui décrivent Flora Tristan, femme harcelée. Étonnant portrait (p. 142-149) d'une femme poursuivie par son mari, qui n'accepte ni la rupture ni le talent intellectuel de sa femme. Hélas, mille fois hélas, ce portrait est intemporel car même si

la loi est plus clémente pour les femmes, reste la violence de l'homme qui refuse la séparation.

Son mari, il s'appelle Monsieur Chazal.

Monsieur Chazal est un homme exalté qui boit et qui crie. C'est par leur fille Aline qu'il cherchera à atteindre sa femme, Madame Chazal, que tous appellent Flora Tristan.

Glissement de l'identité d'une femme en fuite qui n'aime plus son mari depuis des années. Flora Tristan a 32 ans et nous sommes en 1835. Le 30 octobre au matin, Monsieur Chazal se rend au commissariat et se fait confirmer qu'il a la loi pour lui. Fort de cette affirmation, il va brutalement enlever sa fille Aline sur le chemin de l'école. La petite hurle devant ce père qu'elle ne connaît pas. On parle à nouveau de police et de loi. La bonne qui accompagnait la fillette prend peur. Flora est partie pour la journée ; on ne peut la joindre. Quand Flora rentre, elle pense perdre la raison tant sa panique est grande. Elle est désespérée. La pluie tombe et c'est sous un torrent de pluie qu'elle se rend chez son mari. La petite est muette, les paupières baissées. Flora arrache l'enfant et toutes deux s'enfuient du domicile conjugal. La pluie tombe toujours. C'est le déluge. Le mari hurle : « Arrêtez-la, c'est une voleuse ! » Le commissaire arrive et Flora affirme ne pas connaître Monsieur Chazal. Le commissaire relâche Flora et l'enfant et décide de les abriter à l'hôpital. Le lendemain, le mari revient avec le livret de famille. Alors « elle avoue ». Chazal est bien son mari. Le procureur, ému, lui conseille de rejoindre Paris au plus vite. Son mari la poursuit. Flora donne de l'argent au cocher qui accepte de la prendre seule. Les autres cochers maintiennent de force Chazal à terre. La scène suivante se passe chez maître Duclos. Il est décidé que Aline sera placée en pension et que la séparation des corps sera demandée. Jules Favre, avocat de Chazal, lui conseille alors la position la plus dure, la plus répressive : la dénégation totale des faits. L'avocat connaît le consensus qui accompagne toute séparation de couple et de plus, Flora est une femme de lettres, une pédante ! Pendant ce temps, Aline est

toujours en pension. Elle écrit une lettre de révolte à son père et lui dit adieu. Pendant ce temps aussi, Flora termine *Les pérégrinations d'une paria*, livre dans lequel il est question de son mariage. Pendant ce temps encore, Flora continue ses manifestations politiques. Chazal se rend au pensionnat et exige qu'on lui remette Aline et la place dans un autre pensionnat, résidence surveillée. Il veut soustraire Aline à Flora l'intellectuelle, la combative, « la songe-creux ». Au bout de deux mois, Aline s'enfuit et se rend chez Flora qui l'expédie chez sa grand-mère. Chazal envoie la police et récupère sa fille. La loi et ses hommes sont là pour défendre le seigneur et maître. Pour le principe, une demande de séparation de corps a lieu. Mais ainsi protégé, Chazal ira jusqu'à des attouchements sexuels incestueux sur Aline et jusqu'à une tentative d'assassinat sur Flora. J'ai eu envie de vous résumer cette histoire-là qui se trouve au cœur du beau livre de Dominique Desanti et qui bien sûr ne résume pas la richesse de Flora Tristan et de sa vie. Bonne lecture et bonne réflexion. Femmes et hommes de bonne volonté, dans la longévité des siècles, unissons-nous...

Marie-José Colet

### Femmes sous emprise Les ressorts de la violence dans le couple

Marie-France HIRIGOYEN  
Oh ! éditions, 2005, 299 p.

Un livre fort qui dit les coups et les blessures de l'âme et du corps. Quand la violence se fait cyclique, quand la violence perverse détruit l'autre insidieusement ou non dans le fil du temps, quand elle s'infiltré par le déni, quand elle brise l'autre, si souvent la femme, par l'emprise, par une maltraitance subtile ou terrible et ce dans tous les milieux sociaux, quand elle isole, quand elle agresse, quand elle dévalorise, quand elle trace l'intolérable. Quand fragilisée par une histoire infantile douloureuse, la femme devient la proie de son partenaire pervers, Docteur Hyde et Mister Jekyll. Impossible départ de la femme traumatisée, séduite, toujours prête à pardonner, toujours prête à oublier les

traumatismes, toujours dans la peur de l'abandon.

La violence des femmes sur les hommes mais le plus souvent des hommes sur les femmes. Une histoire horripilante de domination et de pouvoir sur l'autre – jusqu'à la mort. Terrible défense de l'opresseur, du dominateur : le déni. « Je n'ai rien fait, je ne sais pas de quoi tu parles. Te dire pardon de quoi ? » Et ça recommence dans le cycle blanc des jours sombres et pesants. Abus sexuels. Abus du corps. Abus de l'âme encore plus pervers car « sans preuve ». Seule la douleur de la femme humiliée sera sa preuve. Pervers, borderlines, déresponsabilisation, échec vécu comme atteinte personnelle. Faire payer son échec à l'autre jusqu'aux larmes, jusqu'à la détresse, jusqu'à la folie. Quand la fusion se fait blessure, quand l'amour se fait possession, quand l'union se fait destruction. Se taire et pleurer. Hurler.

« Inaccessibles à la culpabilité, ils n'éprouvent aucun remords, et ne se remettent pas en cause. » Tandis que la partenaire interroge sa pauvre culpabilité en miettes aspirée par le gouffre de sa solitude. Et si c'était moi la mauvaise, la persécutrice, la collante ? Si c'était moi qui provoquait rage et colère, irritabilité et haine ? L'autre explose, l'autre agresse, l'autre dénie. La partenaire se recroqueville dans sa solitude et se tait. Elle a peur en silence et ne peut le dire. Elle culpabilise sous l'influence d'une emprise mortifère.

Aider les femmes à se repérer là-dedans, les sortir de leur solitude, les écouter, parler avec elles de leurs angoisses et de leur douleur, les inciter à parler. Parler, c'est déjà agir, dit une affiche bleue dans les salles d'attente de médecins. Parole. Acte. Réponse judiciaire. Importance de la prévention.

Marie-France Hirigoyen tire le signal d'alarme d'un train plein de femmes en souffrances. Rompre l'engrenage de la violence dans le couple.

Ce livre intelligent et poignant est à lire, particulièrement par les médecins et travailleurs dans le social. Déchirant.

Marie-José Colet

## Les mariages forcés

### Conflits culturels et réponses sociales

Gérard NEYRAND, Abdelhafid HAMMOUCHE  
et Sahra MEKBOUL  
La Découverte, 2008, 309 p.

« Une lycéenne de 18 ans d'origine algérienne a été victime de violences aggravées de la part de sa famille parce qu'elle refusait d'être mariée en Algérie à un homme de 30 ans et entretenait une relation avec un jeune homme non musulman. » C'était le 4 novembre à Toulon, mais c'est tous les jours pour des milliers de jeunes filles dans le monde, et en France, terre des droits de l'homme... et de la femme ! Dans cet ouvrage qui colle à l'actualité, les sociologues Gérard Neyrand et Abdelhafid Hammouche, et la criminologue et juriste-psychologue Sahra Mekboul nous livrent une fine analyse de cette question brûlante qu'est le mariage forcé dans le contexte particulier de la société française. Une question complexe et délicate parce qu'elle contredit les principes mêmes du droit civil français contemporain de libre détermination des individus et d'égalité entre les sexes, et qu'elle heurte de plein fouet les valeurs de la République et de la démocratie dans la sphère privée qui sont à l'œuvre aujourd'hui dans le domaine matrimonial. Complexe et délicate aussi parce qu'elle interroge les capacités d'adaptation de notre société : adaptation à un nouvel ordre anthropologique qui s'établit en décalage avec les usages matrimoniaux. Et cette question est d'autant plus cruciale que derrière les traditions matrimoniales se cachent des valeurs d'affirmation identitaire pour les minorités concernées. Mais au-delà du problème « légal-social » qu'ils posent, les mariages forcés nous placent face à une réalité multiforme avec des enjeux individuels et communautaires variés masquant la visibilité du phénomène et nuisant à son appréhension. Ainsi, pour comprendre la réalité et la portée des pratiques matrimoniales de populations d'origines diverses, en difficulté d'intégration dans une société d'accueil où elles sont culturellement et socialement dominées, les

auteurs ont choisi d'adopter une approche multidisciplinaire. Outre l'important travail de définition des termes mais aussi des situations au regard de l'évolution du contexte social, ils nous proposent une analyse pertinente des contextes socio-historique et socio-anthropologique dans lesquels s'ancrent les mariages forcés, de l'évolution du droit et des enjeux juridiques et sociaux mobilisés par cette question tant au niveau national qu'au niveau du droit comparé international, des situations vécues de mariages forcés et des significations que recouvre la notion au regard des logiques sociales et des processus subjectifs sous-jacents, et enfin des positions des organismes en charge de ces situations.

### *Quand le fait matrimonial rencontre le problème social*

La question des mariages forcés, qui au départ interroge les pratiques matrimoniales, pose en fait un véritable problème politique, dont les enjeux en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle en France dépassent le seul cadre de la famille. Dans notre société française actuelle, ce qui prévaut en matière matrimoniale, c'est une privatisation et individualisation des unions. La logique familiale d'organisation des unions présente dans les mariages forcés remet donc en question la révolution anthropologique de la vie privée qu'a connue toute la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Mais ce n'est pas seulement pour cela que le problème semble si brûlant. C'est en effet parce que la question des mariages forcés rencontre la problématique de l'immigration qu'elle devient un sujet si sensible et prend une telle résonance dans l'espace public. Il apparaît que pour ces immigrés, pour lesquels le rêve d'intégration a failli et qui se trouvent au ban d'une société qui ne les comprend pas et qu'ils ne comprennent pas plus, l'enjeu est grand. Le sentiment de rejet éprouvé, nourri par l'histoire même de l'immigration en France, amène ces populations à s'attacher encore plus fortement aux principes culturels de leur pays d'appartenance afin d'affirmer leur identité. C'est donc la mise en tension avec la société

d'accueil qui vient accentuer l'importance de la fonction identitaire de telles unions pour les familles et les communautés. En resymbolisant les appartenances, elles viennent réinscrire l'individu et les familles dans un ordre social qui apparaît légitime aux yeux de la communauté.

Le livre s'attache donc à définir le contexte social évolutif d'une situation qui, bien qu'autrefois pratiquée en France, est devenue de plus en plus difficile pour nos institutions, en l'articulant aux résultats de la double enquête menée sur le terrain, auprès des jeunes filles concernées et des représentants des associations et institutions qui œuvrent pour prendre en charge ce problème. Ainsi, s'ils s'appuient sur des recherches précédentes et de nombreux rapports, les auteurs ont aussi mené une enquête, réalisée entre novembre 2005 et décembre 2006 dans les trois principales villes françaises : Paris, Lyon et Marseille, au cours de laquelle ont été interrogées 16 jeunes filles de 21 à 30 ans dont 9 avaient subi un mariage forcé et 7 y avaient échappé.

### ***Les mariages forcés : une réalité aux formes multiples***

La présentation de fragments de ces rencontres permet au lecteur de prendre la mesure de la multiplicité des situations rencontrées par ces jeunes filles auxquelles on (la famille) impose une union qu'elles-mêmes n'approuvent pas. Cette complexité se situe à la fois dans l'expression individuelle, les jeunes filles se trouvant dans des situations personnelles différentes les unes des autres, et dans les logiques collectives sous-jacentes.

Si la tradition est souvent le motif avancé par la famille qui impose le mariage, d'autres logiques sont à l'œuvre. Il en est ainsi de l'argent et des papiers, très souvent explicitement évoqués par les jeunes femmes qui ont été littéralement vendues par leur famille désirent retirer de leur union des bénéfices pécuniaires ou qui se sont trouvées instrumentalisées, offrant au mari la possibilité d'émigrer en France et d'y résider de manière légale. Mais s'ils ressemblent

souvent au départ à des « mariages arrangés » ou à des « mariages blancs », ils dépassent ce cadre dès que la famille, face au désir d'indépendance des jeunes filles ou au moins la manifestation de leur volonté de liberté de choix, bascule dans la violence pour leur imposer l'union. Ils deviennent alors véritablement « mariages forcés », la domination prenant le pas sur le consentement pour asseoir à la place de ce dernier les fondements de l'union.

La violence y est ainsi omniprésente, et si elle ne se manifeste pas systématiquement au niveau physique, elle l'est à tout le moins sur le plan symbolique et psychologique. Face à cela, deux issues : accepter ou fuir, mais si la fuite est souvent envisagée, elle est rarement réalisée par des jeunes filles sous influence. Dans cette chaîne de violence, ce sont toujours les très proches qui sont impliqués : le père presque toujours, la mère qui s'oppose rarement et parfois même participe activement, bien que cela rappelle souvent ce qu'elle-même a subi par le passé ; les frères aussi sont des acteurs importants, ces injonctions traditionnelles participant de la construction de leur identité, et enfin le mari qui prend parfois le relais et vient clore cette débâcle de violence.

### ***Accepter ou refuser le mariage forcé : deux voies pour un positionnement culturel***

Au-delà de l'adhésion ou du refus du choix de conjoint imposé par la famille, c'est une prise de position culturelle qui est afférente à l'attitude de la jeune femme. En effet, si les parents dominent et que la jeune fille épouse de force le conjoint qui a été choisi pour elle, elle confirme indirectement son ancrage dans la société d'origine de ses parents en renforçant le lien avec la culture et les traditions. Si elle refuse ce mariage, elle s'affranchit de ses parents et revendique de fait une certaine appartenance à la société française. Ainsi, ce choix apparaît comme un mouvement de socialisation et dans le cas du refus comme un signe d'acculturation ; les auteurs parlent alors de véritable enjeu d'appartenance, pour la jeune femme certes, mais également pour toute la famille, qui voit

dans ce mariage l'occasion de maintenir le lien avec ceux restés au pays et pour qui le refus de l'union conduit à une redéfinition de son propre positionnement dans son groupe d'origine. Ainsi les stratégies matrimoniales viennent-elles questionner le lien social tout entier.

***Recouvrer sa liberté de choix : s'appuyer sur les réseaux d'aide***

Derrière le « non » se cache tout un travail de subjectivation par lequel l'individu va s'affirmer. Il s'agit de sortir de la « perversion » du système traditionnel qui mène à l'imposition du mariage, perversion d'autant plus grande qu'elle contredit les principes mêmes des textes de référence des cultures concernées, comme le Coran par exemple qui préconise le consentement dans l'engagement et rejette l'imposition. Sortir de la perversion, mais aussi sortir de l'aliénation dans laquelle sont plongées les jeunes femmes que l'on prive de liberté de choix, et de fait réinvestir le « Je », se réapproprier soi-même en tant que sujet acteur et décideur de sa vie. Mais refuser ou quitter une union contractée sans leur libre consentement n'est pas toujours aisé pour ces jeunes femmes sous influence matérielle et psychologique. C'est là qu'interviennent les organismes d'aide, associations et institutions privées ou publiques qui les assistent à différents niveaux. Les auteurs font ici un important inventaire et nous présentent un grand nombre d'entre eux, leur façon de fonctionner, le type d'aide proposée, leur niveau d'implication par rapport au problème, mais aussi le rôle qu'ils jouent et doivent jouer dans la prévention auprès de jeunes femmes en danger.

***Un livre ambitieux***

Ce livre est ambitieux dans sa seule volonté de dénoncer de manière juste et éclairée un

phénomène difficile à appréhender. Il l'est aussi parce qu'il donne la parole aux victimes, leur offrant un cadre pour resignifier leur parcours de vie, leurs choix. Enfin, il l'est par les préconisations que proposent les auteurs en conclusion pour améliorer la prise en charge des victimes des mariages forcés. Ainsi, ils informent de la nécessité de mettre en place un travail collectif, en croisant les informations détenues par divers organismes et associations afin d'évaluer et d'identifier le problème pour coller à sa réalité. Ils pointent les besoins de prévention, notamment l'éducation en milieu scolaire, et d'information auprès des familles, les besoins de formation adaptée au phénomène pour les différents intervenants des dispositifs éducatifs, sociaux et culturels, mais aussi pour les différents professionnels familiaux et sociaux, en intégrant la dimension interculturelle, religieuse, en informant sur le fait matrimonial et en développant le travail en réseau entre autres. Ils proposent également d'améliorer l'aide directe apportée aux victimes en assurant leur droit à l'information, en développant l'arsenal d'aides déjà disponible et en répondant plus rapidement au besoin premier, à savoir le logement. Enfin, ils insistent sur l'importance d'une médiatisation contrôlée du phénomène pour sensibiliser la population globale.

Un livre d'une grande richesse, proposant une réflexion théorique pertinente, illustrée par des expériences de vie difficiles mais qui offre un espoir aux victimes en proposant des voies de sortie possibles. À mettre entre toutes les mains !

Christelle Robert